

25/10/2022

- COMMUNIQUE DE PRESSE -

UNE DECOUVERTE ENCOURAGEANTE POUR LA BIODIVERSITE LIGERIEENNE



Depuis plusieurs années, Saint-Etienne Métropole est engagée en faveur de la préservation de la biodiversité locale. A ce titre, la métropole a lancé en 2021 le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de son territoire en partenariat avec FNE Loire et la LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Ce programme échelonné sur deux ans vise à améliorer les connaissances naturalistes du territoire par le biais notamment de la réalisation d'inventaires d'espèces sauvages. Ces derniers concernent six groupes faunistiques : **les papillons de jour, les libellules, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les chiroptères (chauve-souris)**. A terme, l'objectif de l'Atlas est de permettre une meilleure intégration des enjeux de la biodiversité dans les décisions des élus et d'impliquer et mobiliser durablement les citoyens sur les questions environnementales. Vous trouverez toutes les informations sur <https://engageepourlanature.saint-etienne-metropole.fr/>.

Zoom sur l'azuré du serpolet

Les données collectées ont permis de mettre en lumière l'azuré du serpolet (*Phengaris arion*), petit papillon patrimonial dont le dessus des ailes est bleu vif, bordé d'une bande sombre et taché de noir. Dans la Loire, les adultes peuvent être observés de fin juin à début août dans des milieux généralement bien ensoleillés comme les prairies ou les pelouses sèches.

L'azuré du serpolet est une espèce protégée qui fait l'objet d'un plan national d'action (PNA) mis en œuvre pour les papillons menacés. Jusque dans les années 2010, à l'échelle du département, l'espèce était connue uniquement dans les gorges de la Loire amont (autour de Saint-Victor-sur-Loire).



L'azuré du serpolet (©Mickaël Villemagne / FNE Loire)

Dans ce contexte, des moyens financiers ont été investis pour mettre en œuvre des études et des mesures de gestion spécifiques à cette espèce. Trois Atlas de la Biodiversité ont déjà été réalisés dans la Loire, en amont de l'ABC SEM : l'ABC du Pilat (PNR du Pilat), l'ABC des Gorges de la Loire (SMAGL) et l'ABC des Monts du Forez

(LFA). Les données d'azuré du serpolet collectées par ces quatre Atlas ont révélé que l'espèce présente une aire de répartition beaucoup plus étendue sur le département.

En 2010, l'espèce était identifiée sur deux communes de la métropole (Unieux et Saint-Etienne). En 2022, la présence de l'azuré du serpolet est attestée dans 22 communes de Saint-Etienne Métropole ! Cette découverte est particulièrement intéressante puisque dans le reste de la France, les populations d'azuré du serpolet sont en forte régression.

C'est donc une découverte encourageante pour ce papillon patrimonial dont l'aire de répartition pourrait continuer de s'étendre au-delà du département.

Contact : Emilie Joly, chargée de missions Milieux Naturels FNE Loire, emilie.joly@fne-aura.org, 0612960856